

ebs

EUROPEAN BUSINESS SCHOOL

CONCOURS 2007

2^e Année

Langue

ITALIEN
Entrée directe 2^e année

Cadre à remplir par le candidat

Numéro du candidat :

Session du :

Cadre réservé à l'administration

Note / 20 :

Commentaire :

ECOLE EUROPEENNE DE GESTION
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par l'Etat
Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale
<http://www.ebs-paris.com>

37-39 boulevard Murat - 75016 PARIS
Tél. : (33) 01 40 71 37 37 - Fax : (33) 01 40 71 37 00

ITALIEN / Entrée directe 2^e Année

Numéro de candidat :

Session du :

GRILLE DE REPONSES POUR LE QCM

- Marquez la bonne réponse par une croix sur cette grille de réponses.
- Des cercles seront considérés comme des réponses fausses.

Aucun document ne doit sortir de la salle dans laquelle vous composez. Vous devez remettre l'intégralité des documents sous peine d'annulation de l'épreuve

	A	B	C	D		A	B	C	D
1					31				
2					32				
3					33				
4					34				
5					35				
6					36				
7					37				
8					38				
9					39				
10					40				
11					41				
12					42				
13					43				
14					44				
15					45				
16					46				
17					47				
18					48				
19					49				
20					50				
21					51				
22					52				
23					53				
24					54				
25					55				
26					56				
27					57				
28					58				
29					59				
30					60				

ENTRÉE PARALLÈLE EN DEUXIÈME ANNÉE

ITALIEN

Durée: 1 H

I. QCM :

Consignes

- Pour chaque question vous devrez choisir parmi le quatre éléments proposés (a, b, c ou d) celui qui, inséré dans l'espace laissé en pointillé, permet de constituer une phrase cohérente et grammaticalement correcte.
- Marquez la réponse exacte d'une croix dans la case correspondante (a, b, c ou d) de la grille de réponse située à la fin du test de langue. Il ne peut y avoir qu'une solution correcte pour chaque question.

1. La Juventus è più forte Roma.
a) di b) di quanto c) che d) della
2. Pippo è ed anche Lucia è
a) entusiasta/entusiasta b) entusiasta/entusiasto
c) entusiasto/entusiasta d) entusiasto/entusiasto
3. Quando, la mia nuova automobile.
a) venderai/verrai b) vedrai/verrai
c) verrai/vedrai d) venderai/vedrai
4. Questo è troppo
a) problema/difficilo b) problema/difficila
c) problema/difficile d) problema/difficile
5. Ho una sigaretta.
a) accenduto b) acceso c) acciso d) accendato
6. Non posso venire, invitato questa sera.
a) ho stato b) sono stato c) siamo stati d) abbiamo stati
7. Metti zucchero yoghurt?
a) dello/nel b) del/nello c) dello/nello d) dello/nell'
8. Al cinema c'era gente.
a) troppo b) troppa c) troppo di d) troppa di
9. Hai dato i dischi a Stelvio?.- Sì, ho
a) glieli/dato b) glieli/dati c) lui gli/dati d) gli/dato

10. Lena ha una laurea architettura.
a) per b) in c) da d) di
11. Fabio ha guadagnato, ma ha anche speso soldi.
a) molti/molti b) molto/molti di c) molto/molti d) molto/molto
12. Tullio, mi dai quel libro? – Sì, volentieri.
a) te lo dò b) tello do c) te lo do d) tello do
13. Allora, vieni con me a teatro o no? – No, non vengo.
a) ci b) vi c) li d) ivi
14. Voglio quella bevanda. –
a) Dai la me! b) Me la dai! c) Dammela! d) La me dai!
15. Signora, mi dà il suo numero di telefono? – Sì, darò domani.
a) lelo b) lole c) glielo d) velo
16. Cesarina..... lava dieci volte giorno.
a) se/al b) si/del c) se/nel d) si/al
17. piace molto la pizza al prosciutto crudo.
a) A me mi b) Me c) Mi d) A mi
18. Vivo a Verona di vent'anni.
a) da b) dapiù c) da più d) dai
19. Oggi compleanno.
a) c'è il mio b) è il mio c) è mio d) ci sta il mio
20. Signor Ardoni, dove si trova fratello?
a) suo b) vostro c) loro d) tuo
21. Signor Verdi, presento a mia sorella.
a) la b) le c) vi d) lei
22. Signor Vanoni, presento mia moglie.
a) la b) le c) vi d) lei
23. Signor Lobianco, è della stessa opinione?
a) le b) lei c) egli d) voi
24. Il ristorante ti ho parlato è molto bello.
a) di quale b) di cui c) del cui d) sul cui
25. È inutile, ti ho visto.
a) menta b) mentissi c) mentire d) menti

26. La Rai mi ha due mesi fa.
a) assento b) assumato c) assuntato d) assunto
27. È meglio che io con lui in ospedale, non voglio che paura.
a) andi/abbia b) vadi/abbia c) vadi/abbi d) vada/abbia
28. Questi test non sono, vero?
a) molto divertente b) molti divertenti
c) molto divertenti d) molte divertente
29. Nell'incidente questo signore si è rotto
a) gambi e bracci b) gambe e braccia
c) gambe e braccia d) gambe e braccioli
30. Le donne sono
a) belli e gentili b) belle e gentili
c) belle e gentile d) belli e gentile
31. È la ragazza che io abbia mai visto.
a) più alta b) la più alta c) la più altissima d) altissima
32. Vorrei che tu a trovarmi.
a) venivi b) verresti c) venga d) venissi
33. Desidero che tu mi una mano, altrimenti non si finisce più.
a) dessi b) dai c) davi d) dia
34. Pensava che il giorno dopo arrivato in ritardo.
a) fosse b) sarebbe c) sia d) sarà
35. Sapevo che Franco in casa, anche se le luci erano spente.
a) fosse b) era c) sia d) sarebbe
36. Se ricco, ti un diamante.
a) sarei/comprerei b) fossi/comprerei
c) fossi/comprassi b) sarei/comprassi
37. È inutile, non ci apriranno.
a) di insistere b) a insistere c) da insistere d) insistere
38. Avrei voluto che tu più onesto.
a) sia b) eri c) saresti d) fossi
39. Voglio che tu più onesto!
a) sia b) eri c) fossi d) saresti
40. Credevo che il test d'italiano più facile.
a) sia b) sarebbe c) fosse d) è

II. TEST DE COMPETENCE LINGUISTIQUE :

Completare con un aggettivo o pronome indefinito :

51. Puoi venire con me? Ho _____ da dirti.

52. È sempre a tua disposizione: puoi chiamarlo a _____ ora.

Trasformare le parole tra parentesi in una forma alterata del nome:

53. Cyrano de Bergerac ha veramente un (grande naso) _____ .

54. È molto maleducato dire delle (brutte parole) _____ .

Completare con la forma conveniente del superlativo assoluto:

55. Questi spaghetti sono (cattivi) _____ .

56. Questa spiaggia è-(bella) _____ .

Completare coniugando il verbo al passato remoto:

57. Luca si (sporgere) _____ dalla finestra e cadde.

58. Quando (arrivare) _____ gli aiuti, era già troppo tardi.

Completare le frasi rispettando la concordanza dei tempi:

59. Vorrei proprio che Babbo Natale (esistere) _____ .

60. Non pensavo che i tuoi amici (arrivare) _____ il giorno dopo.

III. RÉSUMÉ:

- **Faites un résumé en italien de 100 mots minimum du texte suivant.**
- **Ensuite, faites un commentaire en italien de 100 mots environ.**
- **Un écart de plus ou moins 10% est accepté.**

L'Italie ignore le Vatican et reconnaît les couples homosexuels

Un nouvel acronyme a fait son apparition en Italie : DICO pour "Droits des personnes vivant ensemble", en italien *Conviventi*. C'est ainsi qu'est intitulé le projet de loi sur la reconnaissance des couples hétérosexuels et homosexuels que le gouvernement italien a adopté, jeudi 8 février, après de longues et laborieuses tractations entre les différentes composantes de la coalition.

Romano Prodi peut partir tranquille en Inde. Après avoir réussi à arracher cet accord à sa majorité, il a convoqué un conseil des ministres extraordinaire, afin de libérer le terrain d'une question qui envenimait le climat politique, alors que l'opposition de l'Eglise se faisait, jour après jour, plus pressante.

Pour la ministre chargée de l'égalité des chances, Barbara Pollastrini, *"le texte permet de sauvegarder les droits de l'individu dans un couple de fait tout en ne touchant pas ceux de la famille"*. Les DICO reposent sur des droits accordés à la personne au sein d'un couple et non pas au couple en tant que tel. Pour justifier de sa situation, chacun devra remettre à l'état civil une déclaration *"distincte"*, même si celle-ci pourra désormais être *"contextuelle"*. Le compromis, finalement, réside en ce seul mot.

Une première version du projet de loi préconisait une déclaration à remettre *"conjointement"* mais évoquait trop l'idée d'une *"cérémonie"*. Le subterfuge a réussi à faire lever les derniers doutes. *"Les DICO ne sont pas un mariage de série B"*, a déclaré, satisfaite, la ministre de la famille, la catholique Rosi Bindi.

La gestation de ce projet de loi, qui va, maintenant, suivre la voie parlementaire, a été difficile dès le début. Dans le programme de l'Union de centre-gauche, la reconnaissance des couples non mariés avait eu droit à sept lignes, et un véritable exercice de haute voltige avait réussi à rassembler toutes les sensibilités sans dire exactement comment procéder. Les plus intransigeants des catholiques de la coalition ont été sensibles aux appels répétés de l'Eglise, dont ceux du pape Benoît XVI et ceux de la conférence épiscopale, qui se sont élevés, chaque jour, contre le projet de loi considéré comme un risque pour *"les fondements mêmes du mariage"*. Jusqu'à l'appel vibrant, à chaque page, en latin *"Non possumus"* (nous ne pouvons pas) du quotidien des évêques, *l'Avvenire*, à la veille de la décision.

Pour la gauche radicale, en revanche, la société italienne était mûre. Pour Franco Grillini, président honoraire de la principale organisation homosexuelle du pays Arcigay, il s'agit néanmoins d'*"un premier pas dans la bonne direction"*. Les uns et les autres se préparent désormais à la bataille parlementaire. Au sein de la majorité, on compte déjà la première défection. Le petit parti démocrate-chrétien Udeur du ministre de la justice Clemente

Mastella, qui n'a d'ailleurs pas participé au conseil des ministres, a annoncé son "non" au projet de loi.

"L'Italie est à partir d'aujourd'hui un pays plus juste", a, pour sa part, constaté Piero Fassino, secrétaire national du principal parti de centre-gauche, les DS, (Démocrates de gauche). "C'est la première fois dans la législation de notre pays que les personnes qui vivent ensemble, hétérosexuelles ou homosexuelles, se voient reconnaître des droits essentiels à la sérénité de leur existence", a-t-il ajouté. De son côté, l'opposition de droite évoque "une grave attaque aux valeurs de la famille et à la sensibilité de millions d'Italiens".

Salvatore Aloïse

Nouveaux droits

Le projet de loi sur la reconnaissance des couples hétérosexuels et homosexuels comporte quatorze articles qui détaillent de nouveaux droits.

Certains s'appliqueront immédiatement. Pour d'autres, il faudra justifier d'une période de vie commune avant que les dispositions puissent entrer en vigueur. Il est néanmoins prévu de prendre en compte rétroactivement les situations des couples homosexuels, qui pourront faire valoir leurs droits acquis dans les neuf mois.

Accès aux logements sociaux. Les régions italiennes devront tenir compte de la situation de couples de fait pour l'attribution des logements HLM.

Contrats de location. Après trois ans de vie commune, le conjoint aura droit au transfert du contrat.

Maladie. Les structures sanitaires publiques et privées devront accorder le droit de visite au conjoint si l'union de fait dure depuis au moins trois ans.

Succession. Après neuf ans de vie commune, le conjoint survivant pourra revendiquer une partie de l'héritage.

Séparation. Après trois ans de vie commune, le conjoint dont les ressources sont les plus faibles pourra demander un soutien financier en cas de séparation.

Reversion des retraites. Lors de la prochaine réforme du secteur, la loi devra déterminer le traitement à accorder au conjoint survivant.